

Mitteilungen der Hochschulen = Communications des écoles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Anthos : Zeitschrift für Landschaftsarchitektur = Une revue pour le paysage**

Band (Jahr): **49 (2010)**

Heft 2: **Westschweiz = Suisse romande**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mitteilung der Hochschulen Communications des écoles

■ 40 ans de formation en architecture du paysage à Genève

«Genève – Lullier et retour ...»

En effet, certains auraient tendance à l'oublier, mais c'est en 1970, que fût lancée la première formation supérieure en architecture du paysage de Suisse, dans le cadre du Technicum horticole, qui à l'origine était situé en ville de Genève, sur le site de Châtelaine. Déménagé en 1974 à Lullier, le Technicum devient en 1980, l'Ecole d'ingénieurs ETS de Lullier et par la suite, dans le cadre du chantier des formations supérieures en Suisse, se transforme en 1998 et rejoint le réseau des Hautes écoles spécialisées (HES) en mettant progressivement en application les différentes recommandations relatives à la déclaration de Bologne.

Dernières mutations en date, c'est le regroupement des deux écoles d'ingénieurs genevoises en une seule entité, intitulé hepia, haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, la «disparition» de l'école d'ingénieurs de Lullier et le retour à Genève. Durant toutes ces années, la formation n'a cessé d'évoluer, de se transformer et de s'adapter aux besoins du monde professionnel et plus largement de la société. Si à l'origine la formation était principalement orientée sur l'aménagement de jardins, aujourd'hui elle aborde des thématiques de planification et de gestion du paysage et du territoire à des échelles multiples et variées.

Du spécialiste du jardin privé d'antan, l'architecte du paysage formé à hepia s'est transformé en un réel acteur de l'aménagement du territoire préparé à travailler de manière interdisciplinaire avec d'autres partenaires. Pour ce faire, le plan d'études, accrédité en 2005 par la Confédération, s'appuie sur six com-



pétences faitières, à savoir: analyser un site, concevoir un aménagement, communiquer, organiser la réalisation d'un projet, gérer l'évolution d'un aménagement et administrer une structure professionnelle.

Parallèlement aux évolutions constantes et régulières des programmes pédagogiques, il convient de noter également l'évolution des effectifs des étudiants. Si par le passé, les volées comptaient en moyenne quinze à vingt étudiants, elles en regroupent aujourd'hui cinquante à soixante et parfois plus, ce qui nous donne, pour les trois années de formation Bachelor un total de près de deux cents étudiants.

Avec la mise en place des HES, nos missions ont également évoluées et ne se limitent plus à la formation de base uniquement, nous devons développer des projets de recherche appliquée, du transfert de technologie à l'intention du monde professionnel, de la formation continue et des relations extérieures avec les autres institutions de formation en Suisse et à l'étranger. Pour ce qui est de la recherche et du transfert de technologies, nous avons défini trois groupes de compétences, au niveau de la filière; «végétation urbaine», «projet de paysage» et «modélisation informatique du paysage» (voir aussi p. 48 dans ce cahier d'anthos). Tout cela a été rendu possible, par une augmentation importante du

corps enseignant et une adaptation des structures, au cours de ces dernières années.

L'avenir laisse augurer de belles perspectives de développement de la filière architecture du paysage. On peut citer notamment le regroupement de la filière avec celles d'architecture et de génie civil, au sein d'un département «Construction et environnement», dans le cadre de la nouvelle hepia et les synergies et collaborations qui devraient en découler.

Nous avons toujours en préparation, le projet d'un Master en architecture du paysage, concept bien avancé, que nous devons arriver à faire passer auprès des organes de décisions de l'OFFT. A ce sujet, nous fondons beaucoup d'espoir dans une collaboration avec nos homologues de Rapperswil, afin de proposer un concept de «Master suisse en Architecture du paysage», pour l'horizon 2011.

Voici dressé le bilan rapide de quarante années d'existence, de mutations et projets de développement à venir et comme le dit le slogan d'hepia: «l'avenir est à créer»...

Vincent Desprez, professeur HES, responsable de la filière Architecture du paysage